

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990



1

L'espoir d'un « nouvel ordre mondial » incarné par l'ONU

Vote de la résolution 678 du Conseil de Sécurité de l'ONU autorisant une intervention armée contre l'Irak pour la contraindre à évacuer le Koweït, New York, 29 novembre 1990.



1

Manhattan, le 11 septembre 2001

Masatomo Kuriya, 11 septembre 2001, photographie.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

Fiche d'objectifs

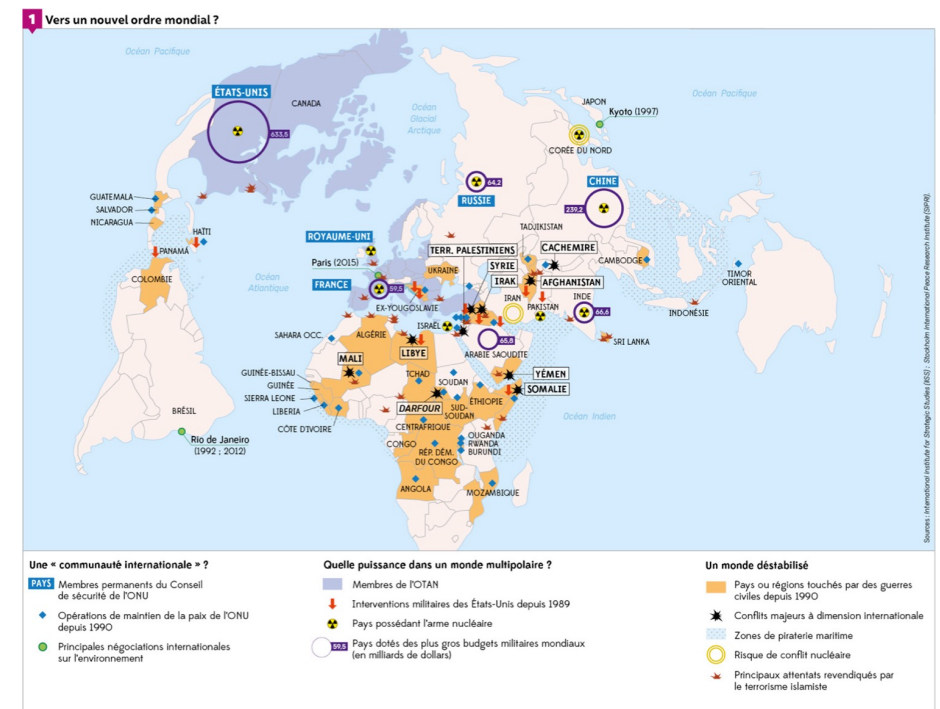
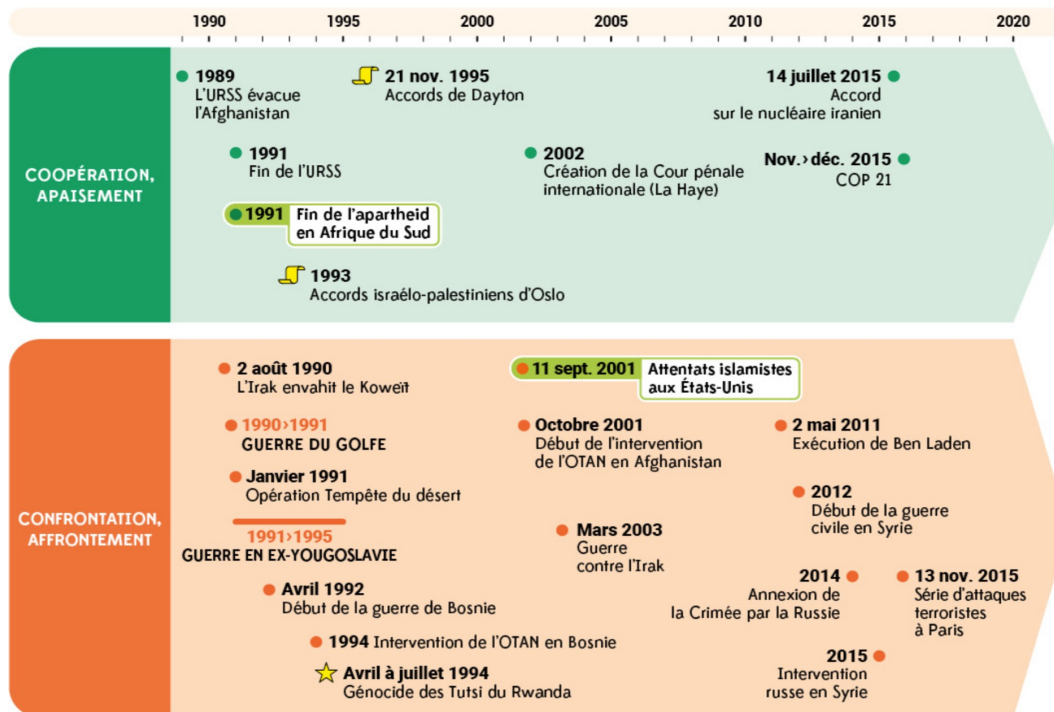
Notions et vocabulaire à savoir définir	Repères chronologiques à savoir situer :
- puissance, hyperpuissance, hard/soft power - multilatéralisme/unilatéralisme, droit d'ingérence - apartheid - crime de guerre/contre l'humanité, génocide - islamisme, djihadisme, attentat, terrorisme - conflit asymétrique, conflit interétatique/intra-étatique - tribunal pénal international/cour pénale internationale - réchauffement climatique/dérèglement climatique - migrant, réfugié, déplacé	- dater la période pendant laquelle les États-Unis sont considérés comme une hyperpuissance - dater la période pendant laquelle l'hyperpuissance états-unienne est remise en cause - dater la fin de l'apartheid - dater les principaux attentats islamistes - situer les principales zones de conflits dans le monde depuis 1991 - situer l' « Arc de crise »
Grandes lignes du cours à savoir expliquer :	Capacités et méthodes à savoir maîtriser :
- pourquoi la fin de la Guerre froide soulève-t-elle des espoirs concernant les relations internationales après 1991 ? - pourquoi ces espoirs sont-ils vite balayés par la multiplication de toutes les formes de violences ? - comment la gouvernance mondiale tente-t-elle de relever les défis du monde contemporain ?	- présenter et analyser un texte - construire une frise chronologique - faire le récit d'un événement historique

Évaluation (couplée avec le chapitre 10) : Analyse d'un document (1 heure)

Vous disposerez d'un document (texte). À vous de le présenter précisément en introduction, d'en faire l'analyse en le citant entre guillemets et en mobilisant des connaissances afin de l'expliquer. Vous devrez aussi le critiquer en conclusion (en montrant les intérêts et les limites de ce document).

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

Introduction



Problématique : Pourquoi la fin de la Guerre froide ne s'est-elle pas traduite par un apaisement durable des relations internationales après 1991 ?

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

A. L'espoir en un monde en paix, placé sous la protection militaire des États-Unis



1 Le sommet de Malte (décembre 1989)

À gauche, le président américain George H. Bush et, à droite, le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev se reconcentrent au sommet de Malte, à La Valette, les 2 et 3 décembre 1989.

1 La puissance mondiale des États Unis en 1992

Produit intérieur brut



6 200 milliards \$

=

26 % du PIB mondial
Première puissance
économique mondiale

Dépenses militaires



298 milliards \$

=

45 % des dépenses
militaires mondiales
Première puissance
militaire mondiale

Flux de travailleurs diplômés



514 000 personnes

=

4,1 % des flux de travailleurs
diplômés mondiaux
Première destination
mondiale

Sources : Banque mondiale, *Le Figaro*, Organisation internationale pour la migration (OIM).

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

A. L'espoir en un monde en paix, placé sous la protection militaire des États-Unis

Doc. Le « nouvel ordre mondial » selon George H. Bush

« La guerre¹ est finie. C'est une victoire pour tous les pays de la coalition, pour les Nations unies² [...]. C'est une victoire de la loi et du droit [...]. Saddam Hussein était l'agresseur, le Koweït la victime. Sont venues à l'aide de ce petit pays des nations de l'Amérique du Nord et de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et du monde arabe, tous unis face à cette agression. Notre coalition hors du commun doit travailler maintenant dans un même but : préparer l'avenir [...].

Ce soir, laissez-moi définir quatre objectifs clés.

Premièrement, nous devons travailler ensemble à mettre sur pied des accords de sécurité mutuelle dans la région. [...] Que nos amis et nos alliés sachent [...] que l'Amérique se tient prête à assurer la paix à leurs côtés. [...] Que ce soit clair : nos intérêts nationaux dépendent d'un Golfe stable et sûr.

Deuxièmement, nous devons agir pour contrôler la prolifération des armes de destruction massive et les missiles utilisés pour les envoyer. [...] L'Irak requiert une vigilance particulière [...].

Troisièmement, nous devons travailler à créer de nouvelles occasions pour assurer

la paix et la stabilité au Moyen-Orient [...]. Une paix globale doit être fondée sur les résolutions³ 242 et 338 des Nations unies et le principe de l'échange du territoire contre la paix. [...]

Quatrièmement, nous devons favoriser le développement économique pour le bien de la paix et du progrès. Le golfe Persique et le Moyen-Orient forment une région riche en ressources naturelles avec un potentiel humain riche mais inexploité. [...]

En atteignant ces quatre objectifs nous pouvons bâtir un cadre pour la paix. [...] Maintenant nous pouvons voir venir un nouveau monde. Un monde dans lequel il existe une véritable perspective de nouvel ordre mondial. [...] Un monde dans lequel les Nations unies, libérées de l'impasse de la guerre froide, sont en mesure de réaliser la vision historique de leurs fondateurs. Un monde dans lequel la liberté et les droits de l'homme sont respectés par toutes les nations. »

Discours du président américain George H. Bush devant le Congrès (extraits), 6 mars 1991.

1. La guerre du Golfe.
2. L'ONU.
3. Ces résolutions concernent le conflit israélo-arabe.

Consigne : Analysez le document pour montrer quelle est la vision du monde et la place que doivent y occuper les États-Unis et leurs alliés selon le président George H. Bush après la guerre du Golfe.

Point méthode : Analyser un texte en histoire

- citer des extraits du texte entre guillemets et en précisant le numéro des lignes ;
- mobiliser des connaissances issues du cours pour expliquer le document : des événements, des personnages, des notions...
- critiquer le document : présenter les intérêts et les limites du document.

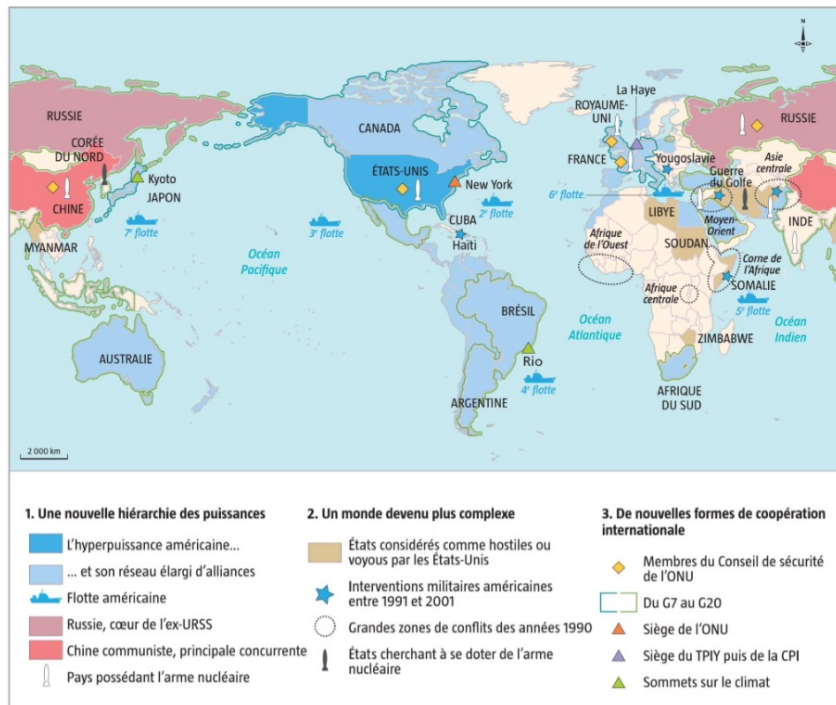
PLAN	DOCUMENT	CONNAISSANCES
La paix à garantir... I. « Un monde nouveau »	- « libérées de l'impasse de la guerre froide » -	- La victoire contre l'Irak - - Des menaces qui perdurent Certains États cherchent à se doter de la bombe atomique (Corée du Nord, Iran) tandis que d'autres développent des armes chimiques et biologiques.
... par les États-Unis... II. Un « nouvel ordre mondial »	- - « nos intérêts nationaux » - « nous devons favoriser le développement économique »	- Les gendarmes du monde - -
... dans un cadre multilatéral III. « Nos amis et alliés »	- « Une paix globale doit être fondée sur les résolutions 242 et 338 des Nations unies » -	- - Après 1991, l'ONU retrouve son rôle. L'organisation multiplie les opérations de maintien de la paix (20 entre 1989 et 1994). - Le multilatéralisme

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

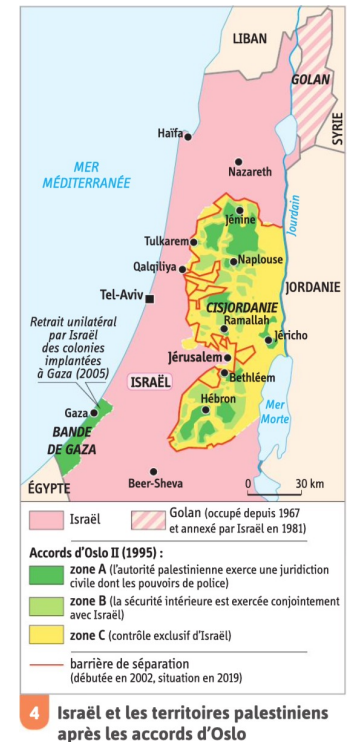
A. L'espoir en un monde en paix, placé sous la protection militaire des États-Unis

1 L'espoir d'un nouvel ordre mondial à la fin de la guerre froide (1991-2001)



3 Une poignée de main historique (Washington, 13 septembre 1993)

Après les accords d'Oslo I, le Premier ministre Yitzhak Rabin et le dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat se serrent la main, encouragés par le président américain Bill Clinton.



H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

B. L'espoir en la diffusion de la démocratie libérale et des valeurs occidentales

2 La « fin de l'Histoire » selon Fukuyama

« (...) J'avais l'idée suivante : un consensus assez remarquable semblait apparû ces dernières années concernant la démocratie libérale comme système de gouvernement, puisqu'elle avait triomphé des idéologies rivales – monarchie héréditaire, fascisme et, tout récemment, communisme. Je suggérais en outre que la démocratie libérale pourrait bien constituer le “point final de l'évolution idéologique de l'humanité” et la “forme finale de tout gouvernement humain”, donc être en tant que telle la “fin de l'Histoire”. Alors que les anciennes formes de gouvernement étaient caractérisées par de graves défauts et des irrationalités qui finissaient par entraîner leur effondrement, on pouvait prétendre que la démocratie libérale était exempte de ces contradictions fondamentales. Non que les démocraties stables aujourd'hui (...) ne connussent ni injustices ni graves problèmes sociaux ; mais ces problèmes venaient d'une réalisation incomplète des deux principes de liberté et d'égalité, fondements mêmes de toute démocratie moderne, plutôt que de ces principes eux-mêmes. Certains pays modernes pouvaient bien échouer dans l'établissement d'une démocratie libérale et d'autres retomber dans des formes plus primitives de gouvernement comme la théocratie ou la dictature militaire, l'idéal de la démocratie libérale ne pouvait pas être amélioré sur le plan des principes.

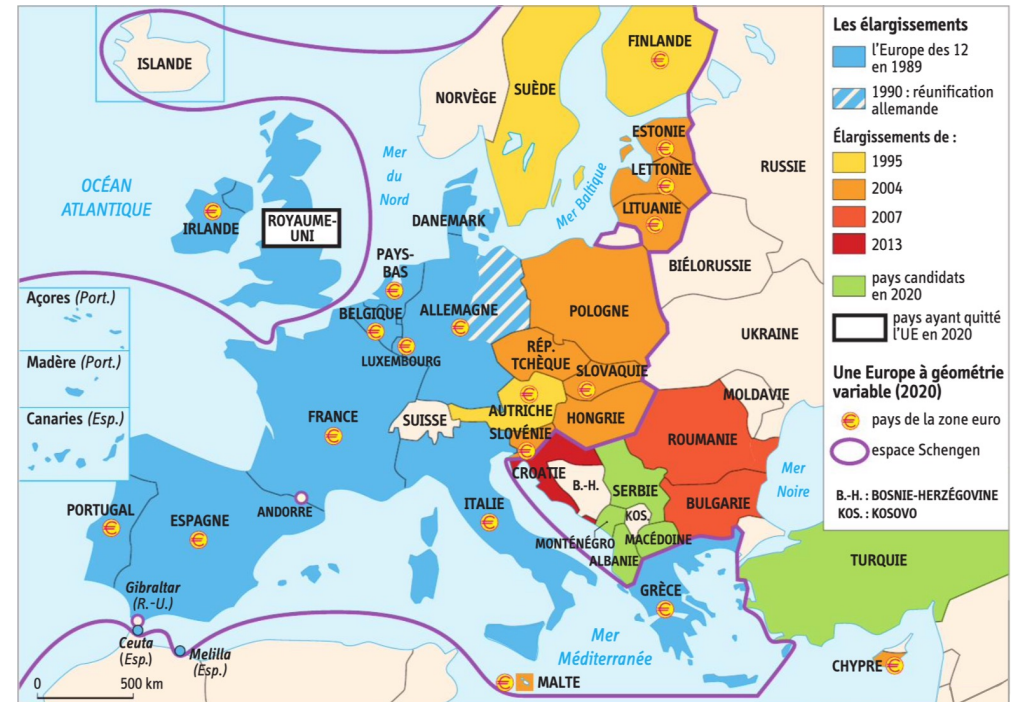
Francis Fukuyama, *La fin de l'Histoire ou le Dernier homme*, Paris Flammarion, Paris, 1992



2 La chute du mur de Berlin, symbole de la fin de la guerre froide, 9-10 novembre 1989



2 La célébration de la réunification allemande à Berlin le 3 octobre 1990



1 Les élargissements de l'Union européenne

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

B. L'espoir en la diffusion de la démocratie libérale et des valeurs occidentales

Point de passage et d'ouverture 1 : La fin de l'apartheid en Afrique du Sud

Consigne : À l'aide des documents du dossier, construisez une frise chronologique montrant comment les Sud-Africains mettent fin à l'apartheid au cours des années 1990.

Point méthode : Construire une frise chronologique

- orienter la feuille au format paysage et tracer la flèche sur toute la largeur de la page (elle doit couvrir toutes les années 1990) ;
- veiller à espacer les années de façon régulière et à indiquer les années sur la frise ;
- prélever les étapes de la fin de l'apartheid dans les documents ;
- placer les étapes de la fin de l'apartheid en coloriant leur durée sur la frise et en marquant leur nom et leurs dates ;
- associez une photographie à chaque étape.

3 Le tournant de l'année 1990

Le 2 février 1990, Frederik De Klerk¹ se présenta devant le Parlement pour prononcer le traditionnel discours d'ouverture et il fit quelque chose qu'aucun autre chef d'État sud-africain n'avait jamais fait : il commença véritablement à démanteler le système d'apartheid et prépara le terrain pour une Afrique du Sud démocratique. De façon spectaculaire, M. De Klerk annonça la levée de l'interdiction de l'ANC [...] ; la libération des prisonniers politiques incarcérés pour des activités non violentes ; la suspension de la peine capitale ; et la levée de différentes restrictions imposées par l'état d'urgence. « L'heure de la négociation est arrivée », déclara-t-il. [...]

Le jour de ma libération [le 11 février 1990], je me suis réveillé à 4 h 30 [...]. Quand je me suis retrouvé au milieu de la foule, j'ai levé le poing droit et il y a eu une clameur. Je n'avais pas pu faire cela depuis 27 ans [...].

Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté*, 1995.

¹. Nouveau président du pays depuis 1989, membre du Parti national.



2 L'Afrique du Sud au bord de la guerre civile

Affrontement entre la police anti-émeutes et des partisans de l'ANC, province du Transvaal (nord-est de l'Afrique du Sud), 9 mars 1944

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

B. L'espoir en la diffusion de la démocratie libérale et des valeurs occidentales

Point de passage et d'ouverture 1 : La fin de l'apartheid en Afrique du Sud

Consigne : À l'aide des documents du dossier, construisez une frise chronologique montrant comment les Sud-Africains mettent fin à l'apartheid au cours des années 1990.



5 Nelson Mandela et Frederik de Klerk obtiennent le prix Nobel de la paix (1993)



5 La nouvelle démocratie sud-africaine

Ulf Berglund, 1994, photographie

Le 27 avril 1994, Nelson Mandela et les autres Noirs sud-africains votent pour la première fois de leur vie. L'ANC obtient 62,65 % des voix. Le 10 mai, Mandela prête serment et devient président du pays.

5 Vérité et Réconciliation : dire l'histoire sans juger

La Commission Vérité et Réconciliation qui travaille de 1995 à 1998, vise à purger le passé sans procédure judiciaire.

« La création, en 1993, de la Commission Vérité et Réconciliation a sans doute contribué à épargner un bain de sang à l'Afrique du Sud libérée de l'apartheid. La personnalité de Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican de Johannesburg, prix Nobel de la paix, qui l'a présidée, n'est évidemment pas étrangère à la réussite de cette expérience d'amnistie. Une expérience aussi originale sur le plan juridique qu'éprouvante pour les victimes (en majorité noires) et les bourreaux (blancs pour la plupart) du régime de discrimination raciale sud-africain.

Le principe en était simple : bénéficieraient d'une amnistie tous ceux qui viendraient devant la Commission "confesser" en quelque sorte leurs exactions – il s'agissait surtout de membres de la police qui avaient torturé, et parfois tué, des militants des mouvements de libération noirs [...]. L'amnistie des requérants était soumise à deux conditions : d'abord de ne rien omettre de leurs crimes et délits dans leur déposition, ensuite d'avoir agi sur ordre de leur hiérarchie tout en croyant servir un "objectif politique" (une prétendue défense de la race blanche, par exemple). »

Claude Wauthier, « Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud », *Le Monde diplomatique*, janvier 2005.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

C. L'espoir en des institutions internationales au cœur de la régulation mondiale

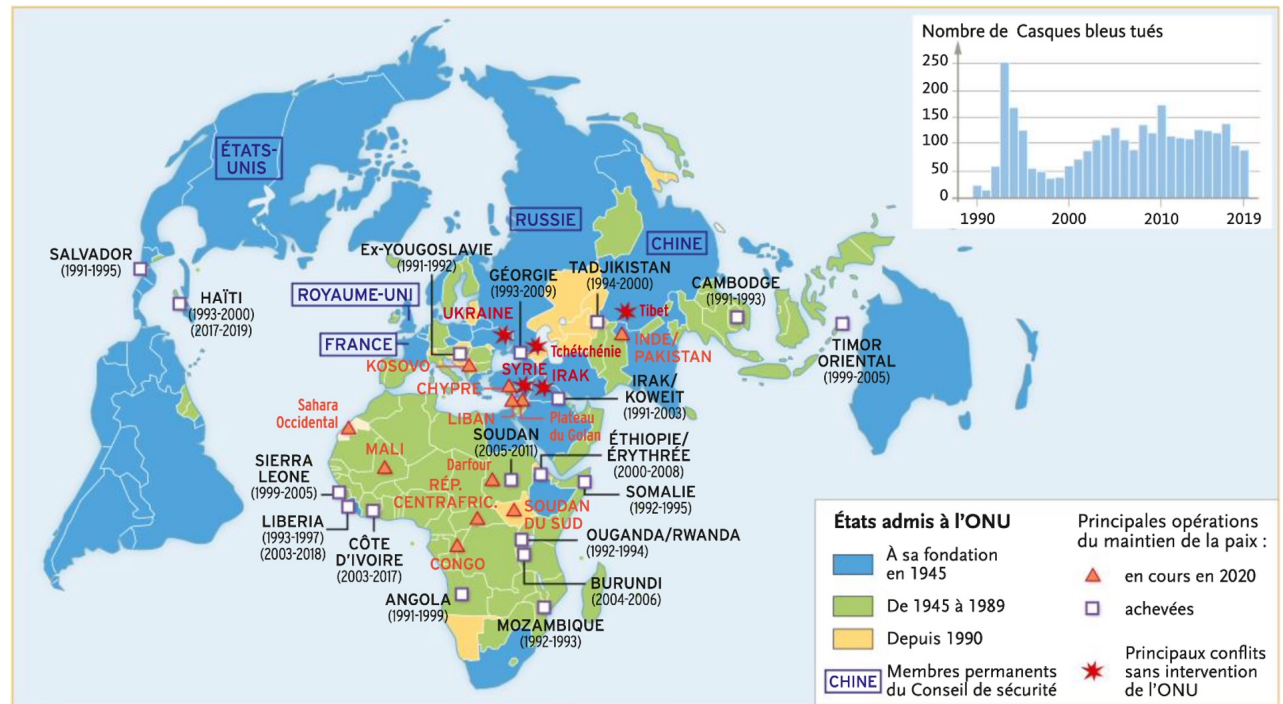
3 Le droit d'ingérence humanitaire

Condamnation de la répression contre les Kurdes du 5 avril 1991

Le Conseil de Sécurité (...)

1. condamne la répression des populations civiles irakiennes dans de nombreuses parties de l'Irak, y compris très récemment dans les zones de peuplement kurde, qui a pour conséquence de menacer la paix et la sécurité internationales dans la région ;
2. exige que l'Irak, pour contribuer à éliminer la menace à la paix et à la sécurité internationales dans la région, mette fin sans délai à cette répression et, dans ce contexte, exprime l'espoir qu'un large dialogue s'instaurera en vue d'assurer le respect des droits de l'homme et des droits politiques de tous les citoyens irakiens ;
3. insiste pour que l'Irak permette un accès immédiat des organisations humanitaires internationales à tous ceux qui ont besoin d'assistance dans toutes les parties de l'Irak et qu'il mette à leur disposition tous les moyens nécessaires à leur action ;
4. prie le Secrétaire général de poursuivre ses efforts humanitaires en Irak et de lui faire rapport d'urgence, éventuellement à l'issue d'une nouvelle mission dans la région, sur le sort des populations civiles irakiennes, et en particulier de la population kurde, affectées par la répression sous toutes ses formes exercées par les autorités irakiennes ;
5. prie également le Secrétaire général d'utiliser tous les moyens à sa disposition, y compris ceux des institutions spécialisées pertinentes des Nations Unies, pour faire face d'urgence aux besoins fondamentaux des réfugiés et des populations irakiennes déplacées ;
6. lance un appel à tous les Etats membres et à toutes les organisations humanitaires pour qu'ils participent à ces efforts d'assistance humanitaire ;
7. exige de l'Irak qu'il coopère avec le Secrétaire général à ces fins ;
8. décide de rester saisi de la question.

Adoptée à la 2982^e séance par 10 voix contre 3, avec 2 abstentions



2 L'implication croissante de l'ONU

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

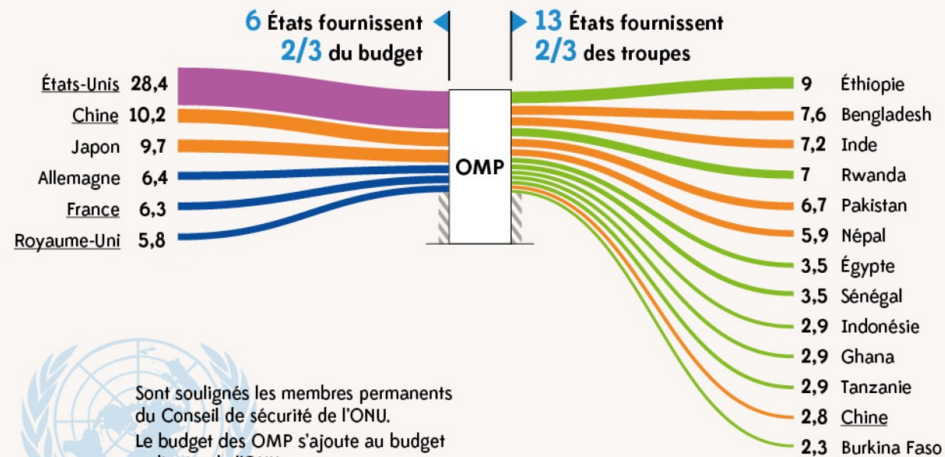
I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

C. L'espoir en des institutions internationales au cœur de la régulation mondiale

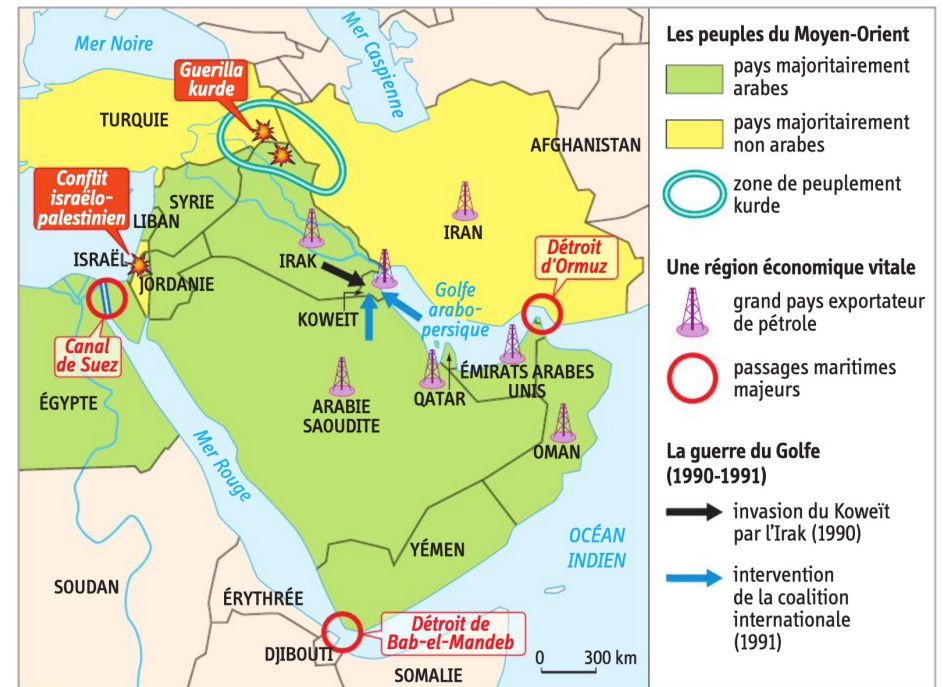
4 Contribution des États aux opérations de maintien de la paix (OMP)

En % du total, au 31 janvier 2018.

● États-Unis ● Europe ● Asie ● Afrique



Source : Atelier de cartographie de Sciences-Po, 2018.



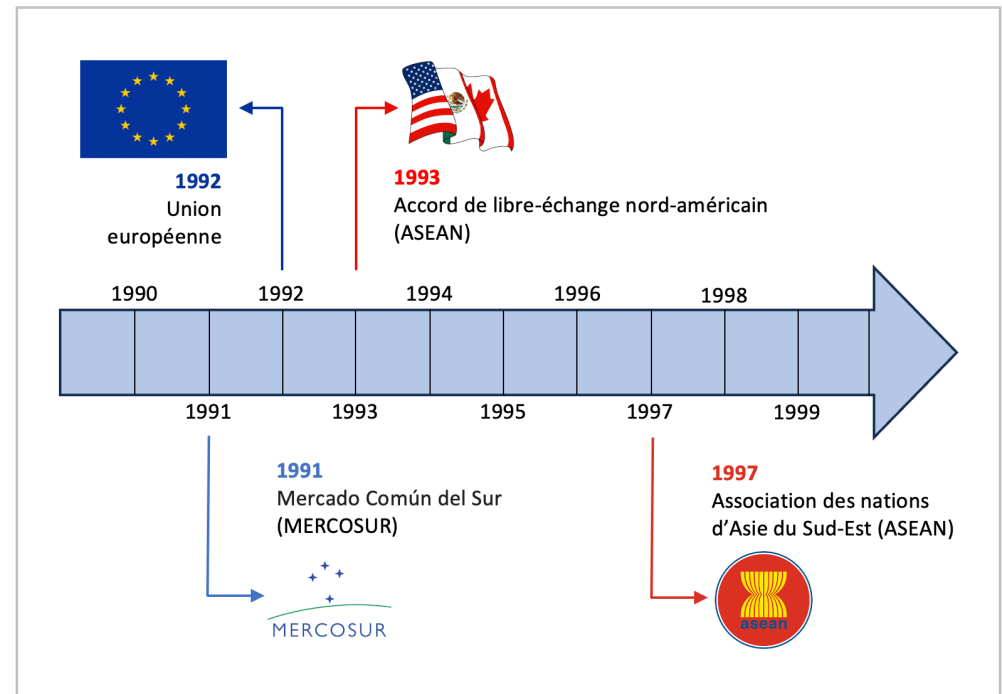
1 Le Moyen-Orient en 1990-1991

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

I. Les espoirs d'un « nouvel ordre mondial » après la fin de la Guerre froide

C. L'espoir en des institutions internationales au cœur de la régulation mondiale

2 La signature de l'Acte final du Cycle d'Uruguay à Marrakech (1994)

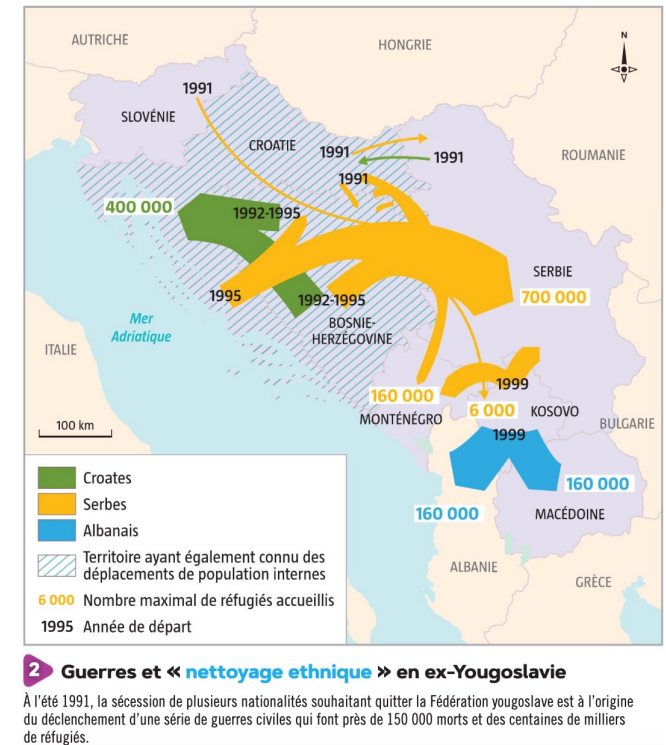
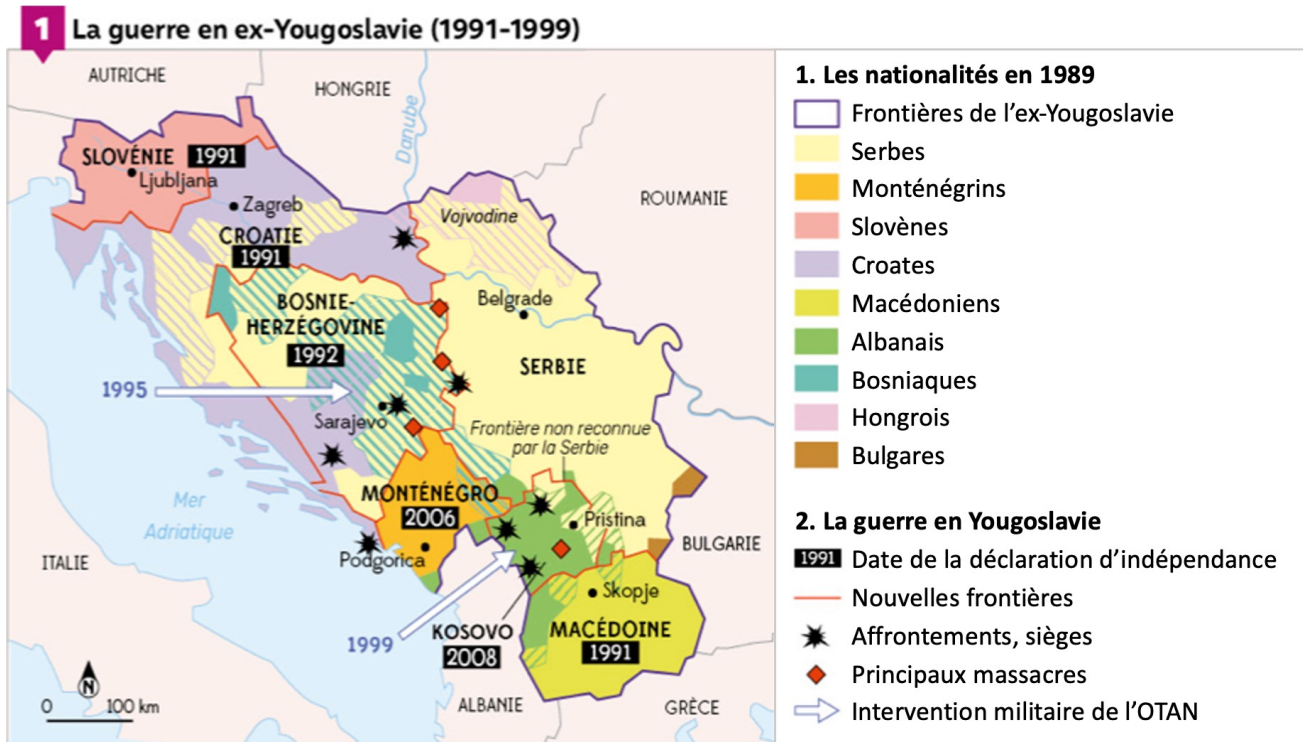


2 La multiplication des associations régionales dans les années 1990

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

A. La résurgence des crimes de masse et des génocides en Europe et en Afrique



H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

A. La résurgence des crimes de masse et des génocides en Europe et en Afrique



2 Le siège de Sarajevo

Durant le siège de Sarajevo, la ville est sous le feu des snipers serbes postés en périphérie, sur les hauteurs qui dominent la ville. Plus de 11 500 personnes meurent pendant le siège (1992-1996)

4 Guerre et « nettoyage ethnique »

« Le "nettoyage ethnique" consiste à rendre une zone ethniquement homogène en utilisant la force ou l'intimidation pour faire disparaître de la zone en question des personnes appartenant à des groupes déterminés. [...] Le "nettoyage ethnique" se réalise par le meurtre, la torture, l'arrestation et la détention arbitraires, le viol et les violences sexuelles, les déplacements, transferts et déportations de populations civiles contre leur gré, les attaques ou menaces d'attaques délibérées contre des civils et la destruction aveugle de biens. Ces pratiques constituent des crimes contre l'humanité. [...] Le "nettoyage ethnique" est pratiqué dans les zones stratégiques¹ qui relient la Serbie proprement dite aux territoires peuplés par des Serbes situés en Bosnie et en Croatie [...]. Il faut également mentionner d'autres pratiques telles que la destruction de nombreux villages qui sont systématiquement incendiés et la destruction par explosifs de toutes les maisons et structures immobilières dans une zone donnée. Ces pratiques ont été également appliquées contre des monuments et contre des éléments du patrimoine culturel et religieux. Le but de cette destruction est d'éliminer les traces culturelles, sociales et religieuses qui marquent la présence d'une communauté ethnique ou religieuse. »

Rapport de la Commission d'experts de l'ONU sur les crimes commis sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, 1994.

¹ Peuplées de Bosniaques ou de Croates.



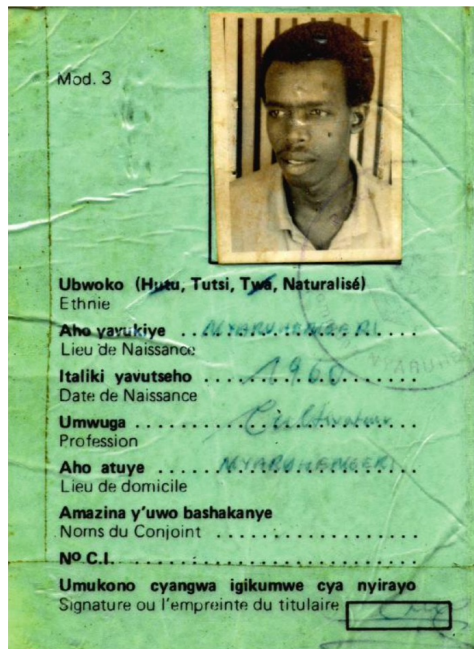
5 La mémoire et la justice

Mark Milstein, expert identifiant des victimes dans un charnier de Srebrenica, 21 mars 2013, photographie.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

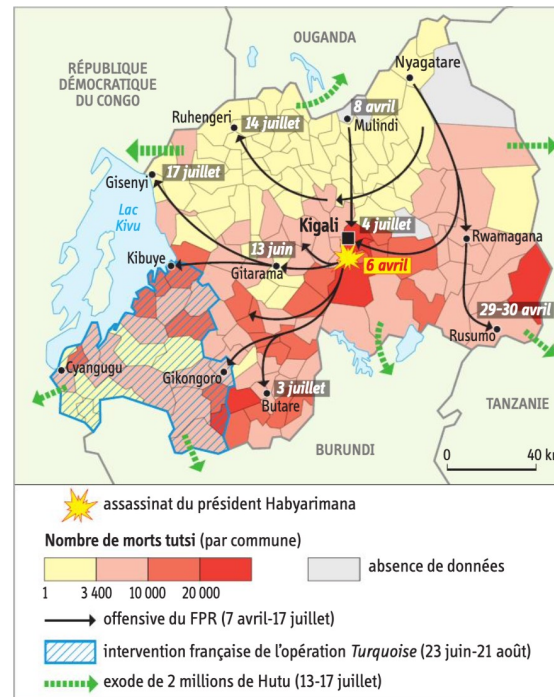
II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

A. La résurgence des crimes de masse et des génocides en Europe et en Afrique



2 Une carte d'identité rwandaise en 1994

Depuis la colonisation belge, la mention ethnique figure sur les papiers d'identité.



4 Guerre et génocide au Rwanda (1994)

3 L'organisation du génocide

« Une propagande raciste virulente, développée surtout par des médias officiels, comme la radio des Mille Collines, à partir de l'été 1993, ravive l'idéologie des années 1950-1960. Les *Iyenzi* (cafards) tutsi seraient fourbes par nature [...] et sont dénoncés comme des ennemis dangereux qu'il faudrait neutraliser préventivement. [...] Cette préparation du génocide est le fait de dirigeants civils ou militaires liés à l'ancien parti unique MNRD et du nouveau parti extrémiste CDR créé en mars 1992. [...]

En 1994, les massacres sont perpétrés méthodiquement par les *Interahamwe*¹ et plus généralement par des paysans convoqués sur des "barrières" de contrôle ou pour de véritables battues. Les autorités locales, préfets, bourgmestres, directeurs d'école, médecins... encadrent la population. Armée et gendarmerie prêtent main-forte. Les tueries sont rythmées par les appels au meurtre de la radio des Mille Collines. »

Jean-Pierre Chrétien (historien spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs),
« Rwanda : qui est responsable ? », *L'Histoire*, n° 306, février 2006.

1. Milices du parti MNRD.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

A. La résurgence des crimes de masse et des génocides en Europe et en Afrique



3 Un charnier dans une église

Église de Ntarama, Rwanda, 16 septembre 1994.

En une seule journée, le 15 avril 1994, plusieurs milliers de Tutsi, dont de nombreux enfants, sont exécutés dans l'église de Ntarama où ils avaient trouvé refuge au début du génocide. L'église est aujourd'hui l'un des six mémoriaux nationaux du génocide.



6 L'opération Turquoise

Les soldats français de l'opération Turquoise dépassent ici des miliciens hutus près de Gisenyi le 27 juin 1994. Ancienne alliée du président Habyarimana, la France est accusée d'avoir surtout cherché à protéger les responsables du génocide en déroute.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

B. La diffusion de l'islamisme politique et la multiplication des attentats djihadistes

2 Naissance et diffusion du djihadisme

Retour en 1979, quand les Soviétiques envahissent l'Afghanistan. C'est dans ce contexte que se noue la matrice de l'islamisme¹ contemporain, et du djihadisme² [...] dans la résistance des Afghans. Le djihad afghan est une occasion de remobiliser les islamistes, d'étendre leurs réseaux de lutte politique et géopolitique.

Une dimension offensive réinvestie dans les années 1990 par l'organisation islamiste Al Qaïda, créée en 1988 par Ben Laden [...] et qui cible non plus l'Union soviétique, mais les États-Unis. C'est la naissance du djihadisme dont on retrace l'histoire. [...] D'abord défensif et local, [...] il acquiert progressivement une vocation offensive, globale et universelle [...] dans les attentats du 11 septembre 2001 au World Trade Center.

Le djihadisme est un phénomène qui s'implante dans les années 1990 de manière très graduelle, et qui prend différentes tournures au gré de la géopolitique internationale, du contexte de la guerre en Irak dans les années 2000, de la guerre en Syrie. Une géopolitique qui permet aux organisations djihadistes de se nicher dans ces pays en guerre et de construire des filières avec très progressivement des relais en Europe. Nous verrons comment Daech³ naît progressivement des suites de l'invasion américaine de l'Irak en 2003, prospérant en Irak puis en Syrie à la faveur de la guerre civile syrienne contre le régime de Bachar al-Assad dans le contexte du Printemps arabe⁴ depuis 2010. En quoi leur ambition tenait à l'établissement d'un État étendu entre l'Irak et la Syrie, à la défense d'un islam politique conquérant en vue de recomposer un califat⁵ traditionnel, de provoquer une vague d'attentats [...] en Europe pour désintégrer les démocraties européennes considérées comme impies [...]. »

Thomas Legrand, *L'islamisme en quête de politique*, série de podcasts, France Inter, 2024.

1 Le premier attentat contre le World Trade Center (1993)



H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

B. La diffusion de l'islamisme politique et la multiplication des attentats djihadistes

Point de passage et d'ouverture 2 : Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis

Consigne : À partir des documents, racontez les attentats du 11 septembre 2001 : causes, déroulement, conséquences.

Point méthode : Raconter un événement en Histoire

- débiter le récit par la présentation des causes (raisons) du déclenchement de l'événement ;
⚠ le récit doit contenir des notions (qui sont à définir) et des mots de liaison ;
- poursuivre avec le récit détaillé de l'événement : date, lieu(x), déroulement, acteur(s) ;
⚠ il faut rédiger dans l'ordre chronologique en conjuguant les verbes au présent de l'indicatif ;
- terminer par une mise en perspective de l'événement en évoquant ses conséquences (effets) à court terme, à moyen terme et à long terme.
- Rappel : causes (avant) / conséquences (après)



Les attentats du 11 septembre 2001

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

B. La diffusion de l'islamisme politique et la multiplication des attentats djihadistes

1 Les attentats de Madrid (2004)

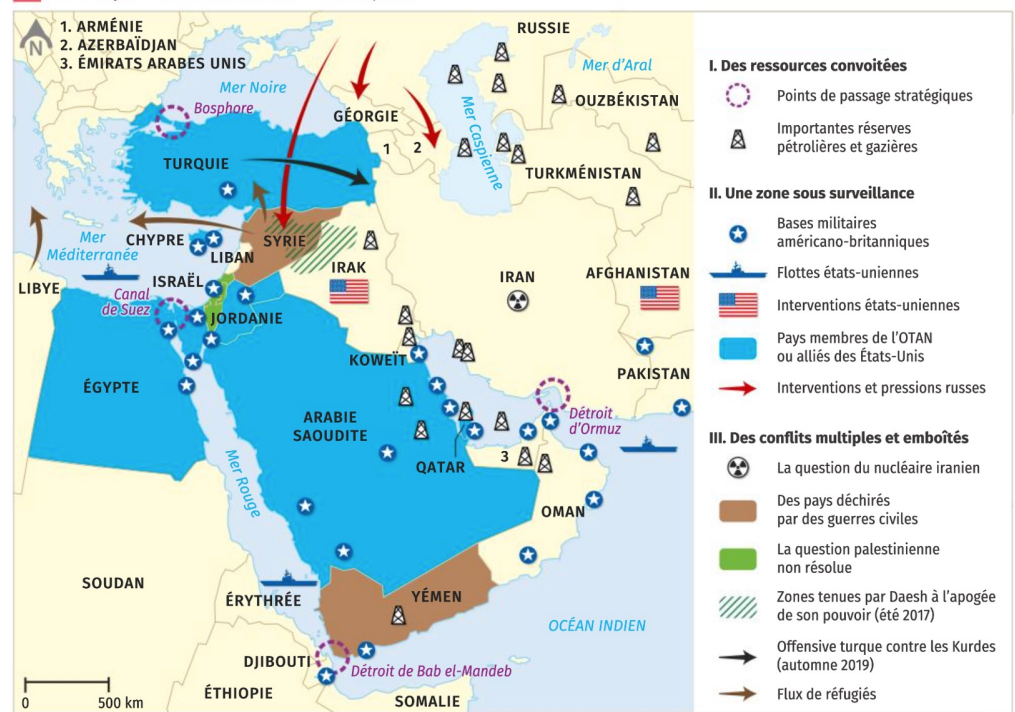


5 Les attentats de Londres (2005)



5 Le terrorisme frappe la France
Daech a revendiqué les attentats terroristes commis par trois commandos dans Paris le 13 novembre 2015 (130 morts).
Une du quotidien Le Figaro, 15 novembre 2015.

5 Le Moyen-Orient, conflits et enjeux



H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

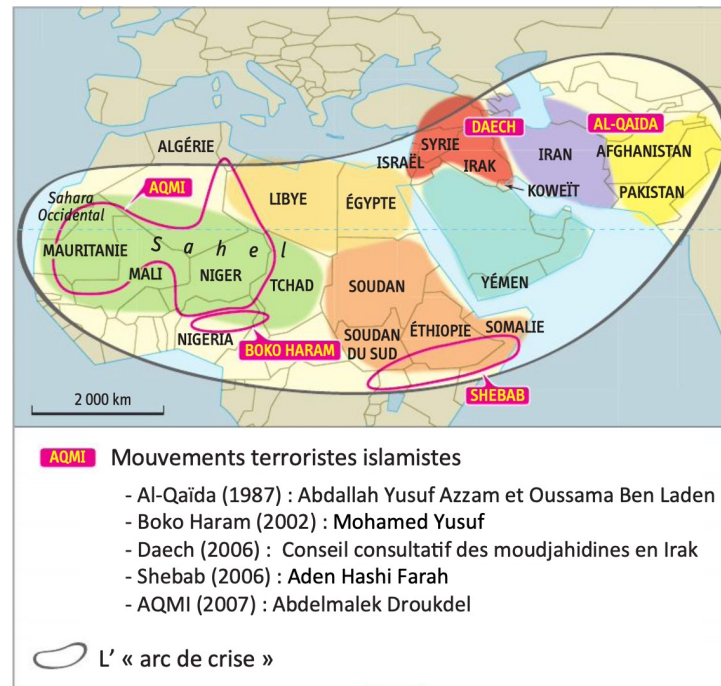
II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

C. Les nouvelles formes de conflits et la montée des tensions entre puissances

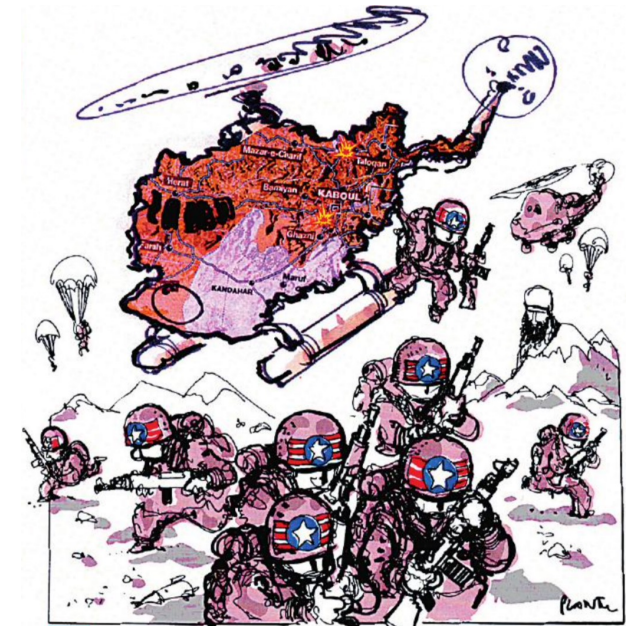


1 De nouveaux types de conflits

Nombre de conflits impliquant un État, par type (1975-2018).
Source : OCDE et université d'Uppsala.



1 « L'arc de crise » depuis 1991



6 L'intervention en Afghanistan

Caricature de Plantu, Le Monde, octobre 2001.

En octobre 2001, les Américains interviennent en Afghanistan avec l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

C. Les nouvelles formes de conflits et la montée des tensions entre puissances

1 George Bush justifie l'offensive américaine en Irak

Mes chers concitoyens, nous voici arrivés aux tout derniers jours de décision concernant les événements d'Irak. Pendant plus de dix ans, les États-Unis et d'autres pays ont fait des efforts patients et honorables pour désarmer le régime irakien en évitant la guerre. Ce régime avait pris l'engagement, comme condition à la fin de la guerre du Golfe persique en 1991, de déclarer et de détruire toutes ses armes de destruction massive. Depuis, le monde s'est livré à douze années de diplomatie. Nous avons adopté plus d'une douzaine de résolutions au Conseil de sécurité des Nations unies. Nous avons envoyé des dizaines d'inspecteurs en armement de l'ONU afin de vérifier le désarmement de l'Irak. Notre bonne foi n'a pas été payée en retour. [...] Les États-Unis d'Amérique ont l'autorité souveraine d'utiliser la force afin de garantir leur propre sûreté nationale. C'est à moi qu'appartient cette responsabilité, en tant que commandant en chef. [...] Les États-Unis, avec d'autres pays, œuvreront à promouvoir la liberté et la paix dans cette région. Nous n'atteindrons pas notre objectif en un jour, il faudra du temps. [...] Les nations libres ont le devoir de défendre leurs peuples en s'unifiant contre la violence. Et ce soir, comme ils l'ont fait auparavant, l'Amérique et ses alliés acceptent cette responsabilité.

Discours de George Bush à la nation américaine, 17 mars 2003.

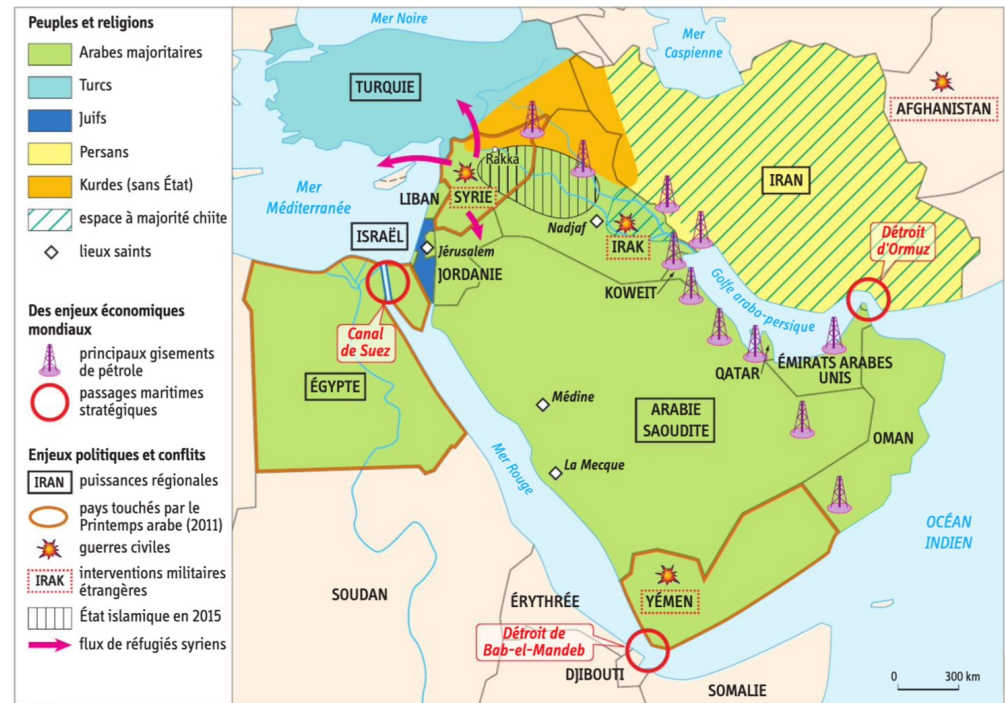


1 Discours de Dominique de Villepin à l'ONU le 14 février 2003

L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale. Une intervention militaire prématurée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité et, dans la durée, son efficacité. Elle pourrait avoir des conséquences incalculables pour la stabilité de cette région meurtrie et fragile. [...]

Il y a deux options : l'option de la guerre peut apparaître a priori la plus rapide. Mais n'oublions pas qu'après avoir gagné la guerre, il faut construire la paix. Et ne nous voilons pas la face : cela sera long et difficile, car il faudra préserver l'unité de l'Irak, rétablir de manière durable la stabilité dans un pays et une région durablement affectés par l'intrusion de la force. Face à de telles perspectives, il y a une autre option offerte par les inspections, qui permet d'avancer de jour en jour dans la voie d'un désarmement efficace et pacifique de l'Irak. [...]

Monsieur le président, à ceux qui se demandent avec angoisse quand et comment nous allons céder à la guerre, je voudrais dire que rien, à aucun moment, au sein de ce Conseil de sécurité, ne sera le fait de la précipitation, de l'incompréhension, de la suspicion ou de la peur. [...] Et c'est un vieux pays, la France, un vieux continent comme le mien, l'Europe, qui vous le dit aujourd'hui, qui a connu les guerres, l'Occupation, la barbarie. Un pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs. Et qui pourtant n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes. Fidèles à ses valeurs, il veut agir résolument avec tous les membres de la communauté internationale. Il croit en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur.



1 Tensions et conflits au Moyen-Orient (2011-2015)

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

C. Les nouvelles formes de conflits et la montée des tensions entre puissances

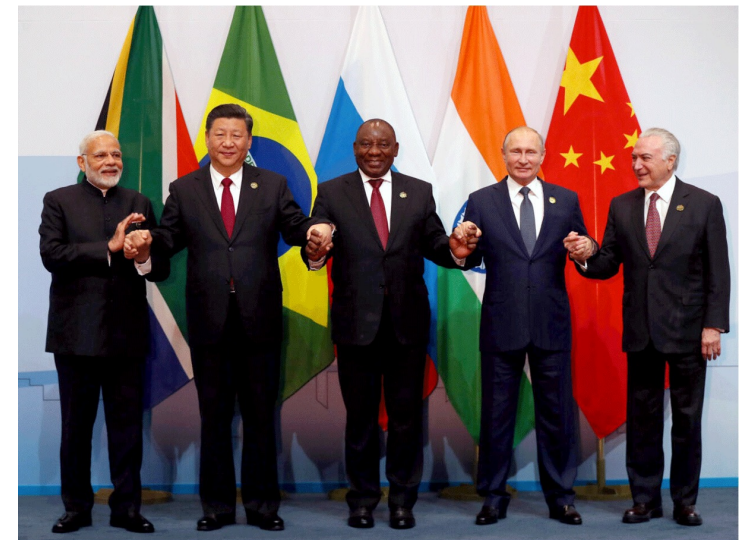
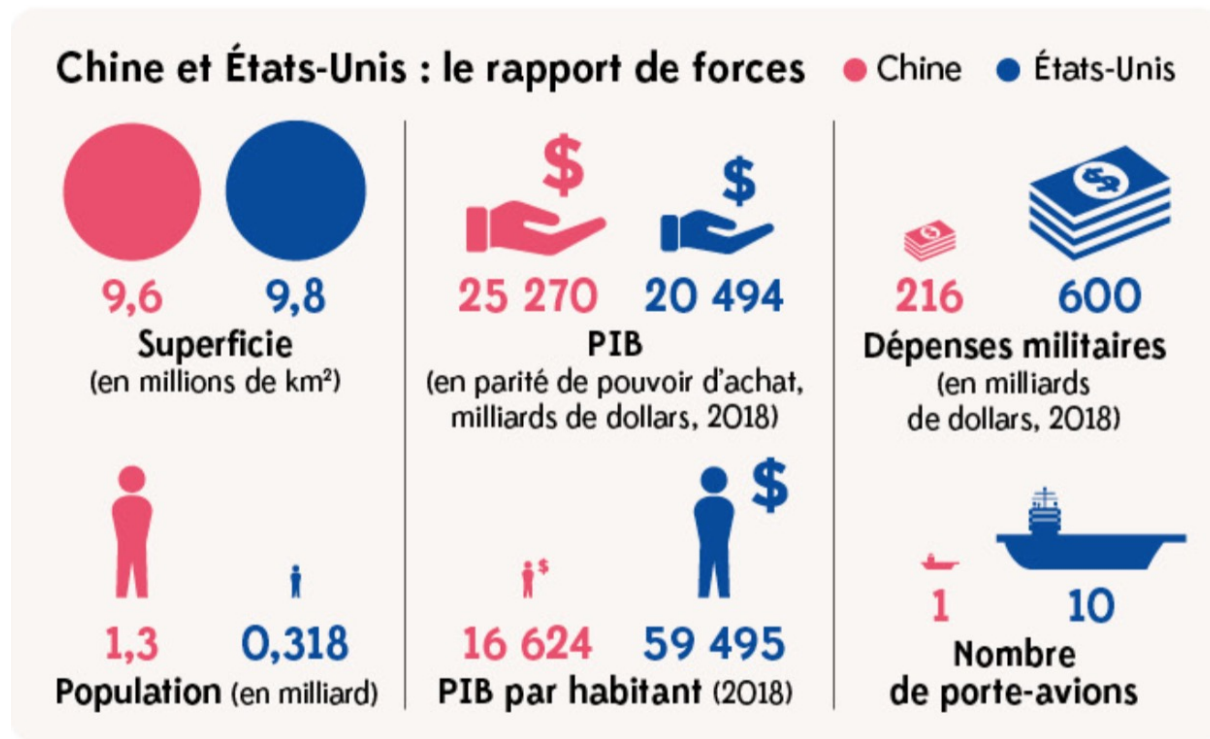
3 La Russie et son environnement stratégique



H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

II. Les désillusions de l'après-Guerre froide : un monde violent et instable

C. Les nouvelles formes de conflits et la montée des tensions entre puissances

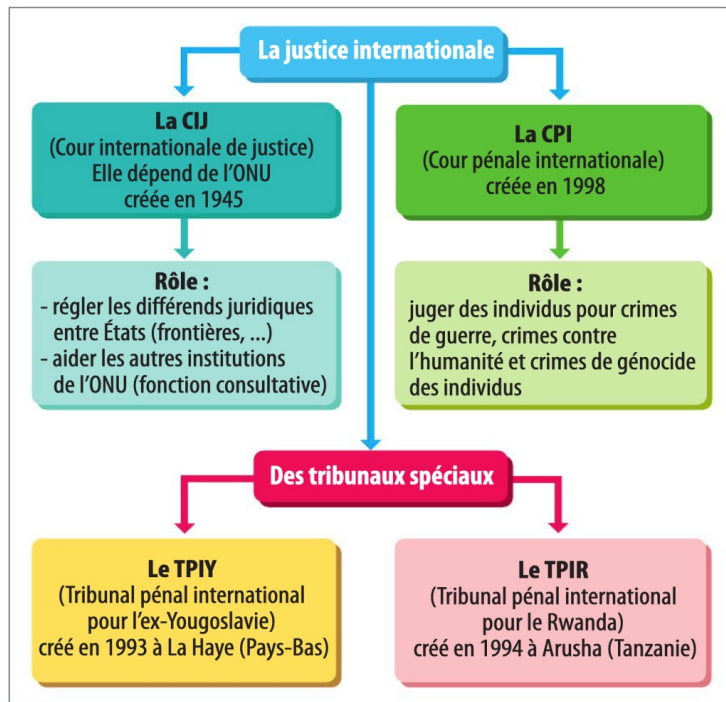


4 Sommet des BRICS à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 26 juillet 2018
De gauche à droite, le Premier ministre indien, Narendra Modi, le président chinois Xi Jinping, le président sud-africain Cyril Ramaphosa, le président russe Vladimir Poutine, et le président brésilien Michel Temer.
En 2009, quatre États forment les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Ils accueillent l'Afrique du Sud en 2011 pour former les BRICS. En 2024, cinq nouveaux États intègrent la structure (Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran) formant ainsi les BRICS+.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

III. Une gouvernance mondiale confrontée à des défis contemporains complexes

A. Des crimes qui ne restent pas impunis : le rôle crucial de la justice internationale



1 L'organisation de la justice internationale



1 Ratko Mladić devant le TPIY

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) est institué par le Conseil de Sécurité de l'ONU le 25 mai 1993. Le général serbe Ratko Mladić est condamné à la prison à perpétuité après cinq années de procès. Le TPIY est dissous en 2017.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

III. Une gouvernance mondiale confrontée à des défis contemporains complexes

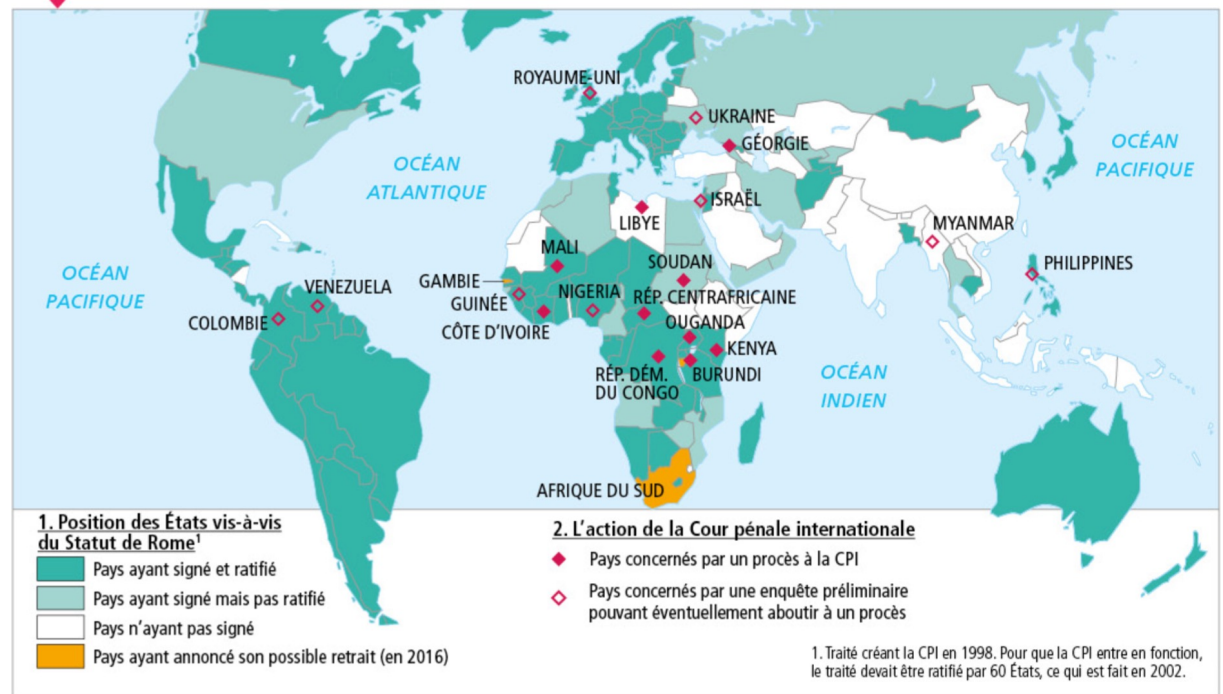
A. Des crimes qui ne restent pas impunis : le rôle crucial de la justice internationale



2 Jean Kambanda devant le TPIR

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) est institué le 8 novembre 1994 par un vote du Conseil de Sécurité de l'ONU. Le Premier ministre rwandais au moment du génocide, Jean Kambanda, est condamné à la prison à perpétuité. Le TPIR est dissous en 2015.

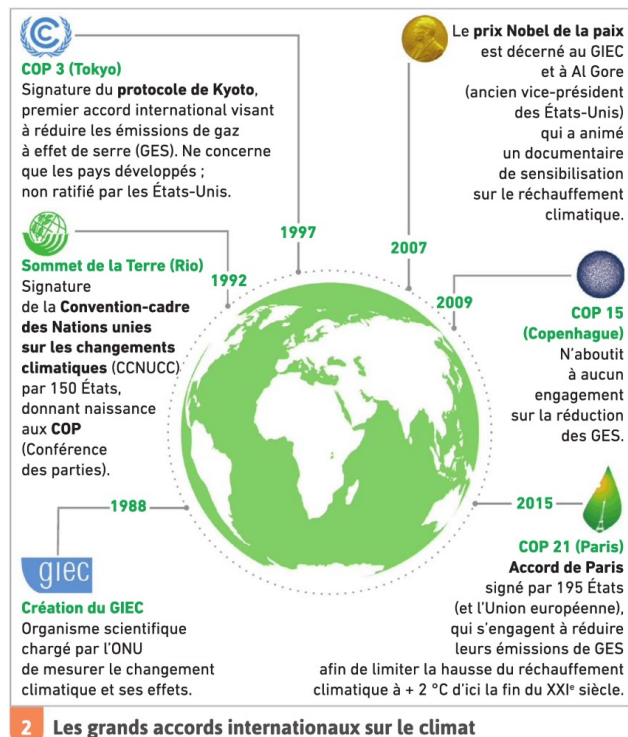
3 La CPI : une cour de justice universelle ?



H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

III. Une gouvernance mondiale confrontée à des défis contemporains complexes

B. Une gouvernance planétaire environnementale : l'impact très limité des COP

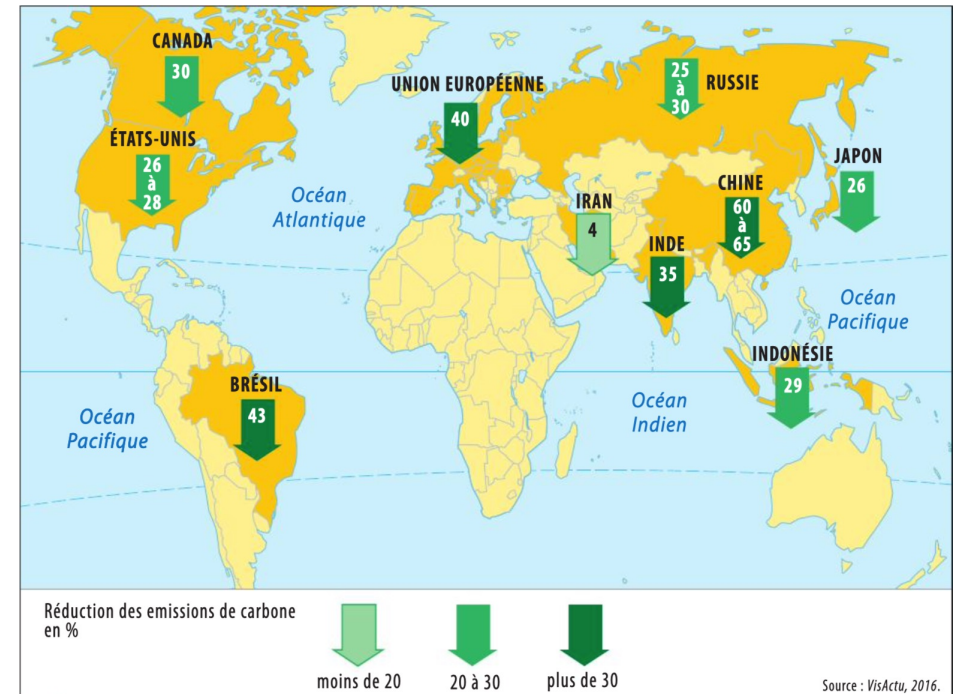


3 L'accord de Paris, une avancée historique

La conférence de Paris ou COP21 vise à fixer les objectifs de lutte mondiale face aux changements climatiques après la fin des mesures du protocole de Kyoto, en 2020. Des représentants de 195 pays, dont de nombreux chefs d'État et de gouvernement, y sont réunis, ainsi que plusieurs organisations.

Nous sommes en effet parvenus, et c'est ma conviction profonde, à un projet d'accord ambitieux et équilibré qui reflète les positions des parties. [...] Ce texte, qui est nécessairement un texte équilibré, contient les principales avancées dont beaucoup d'entre nous pensaient qu'elles seraient peut-être impossibles à obtenir. Le projet d'accord proposé est différencié, juste, durable, dynamique, équilibré, et juridiquement contraignant [...]. Il reconnaît la notion de « justice climatique », et il tient compte, sur chaque sujet, des responsabilités différenciées des pays, de leurs capacités respectives à la lumière des circonstances nationales. Il confirme notre objectif central, vital même, de contenir l'augmentation de la température moyenne bien en deçà de 2 degrés et de s'efforcer de limiter cette augmentation à 1,5 degré, ce qui permettrait de réduire significativement les risques et les impacts liés au changement climatique. Il fixe un objectif à long terme ambitieux mais nécessaire. Il fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre l'affaire de tous.

Discours de clôture de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères français, 12 décembre 2015.

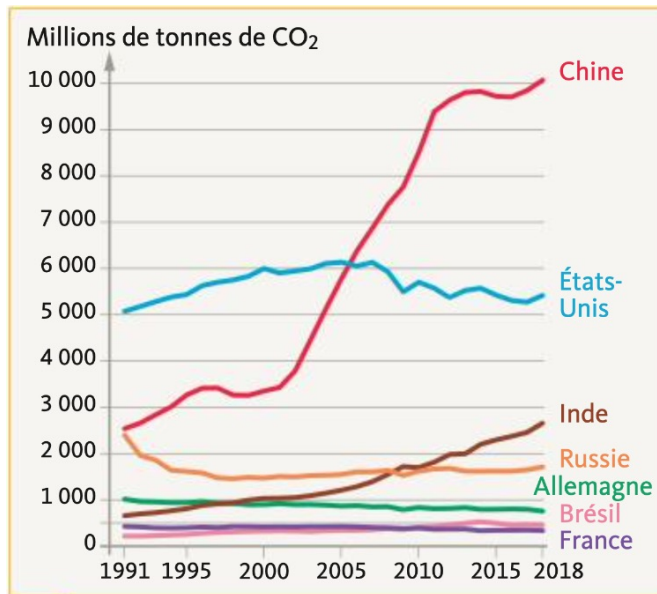


4 Les engagements des États au sommet de Paris (COP21) en 2015

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

III. Une gouvernance mondiale confrontée à des défis contemporains complexes

B. Une gouvernance planétaire environnementale : l'impact très limité des COP



1 La difficile réduction des émissions de gaz à effet de serre

Émissions de CO₂ par pays. Source : Global Carbon Atlas.

4 Un accord en danger

Donald Trump a donc mis sa promesse électorale à exécution. Les États-Unis, deuxième plus gros émetteur mondial de gaz à effet de serre, se retirent de l'accord de Paris sur le climat et cessent tout financement. C'est une double déflagration et personne ne peut dire quelles en seront les conséquences sur la suite des négociations climatiques. « À partir d'aujourd'hui, les États-Unis cesseront toute mise en œuvre de l'accord de Paris [...] et du fardeau économique et financier qu'il impose à notre pays », a déclaré le président des États-Unis dans le Rose Garden de la Maison-Blanche, jeudi 1^{er} juin dans l'après-midi. [...] « L'accord de Paris compromettrait notre économie, briserait nos travailleurs, affaiblirait notre souveraineté, imposerait des risques juridiques inacceptables et nous mettrait en situation de faiblesse permanente par rapport aux autres pays du monde, a-t-il assuré. Il est temps de placer Youngstown dans l'Ohio, Detroit dans le Michigan, et Pittsburgh en Pennsylvanie, et beaucoup d'autres endroits dans notre grand pays, avant Paris, en France. Il est temps de rendre l'Amérique grande de nouveau. »

S. Roger, G. Paris et M. Semo,

« Climat : après l'annonce du retrait américain, une onde de choc et des questions », *Le Monde*, 2 juin 2017.

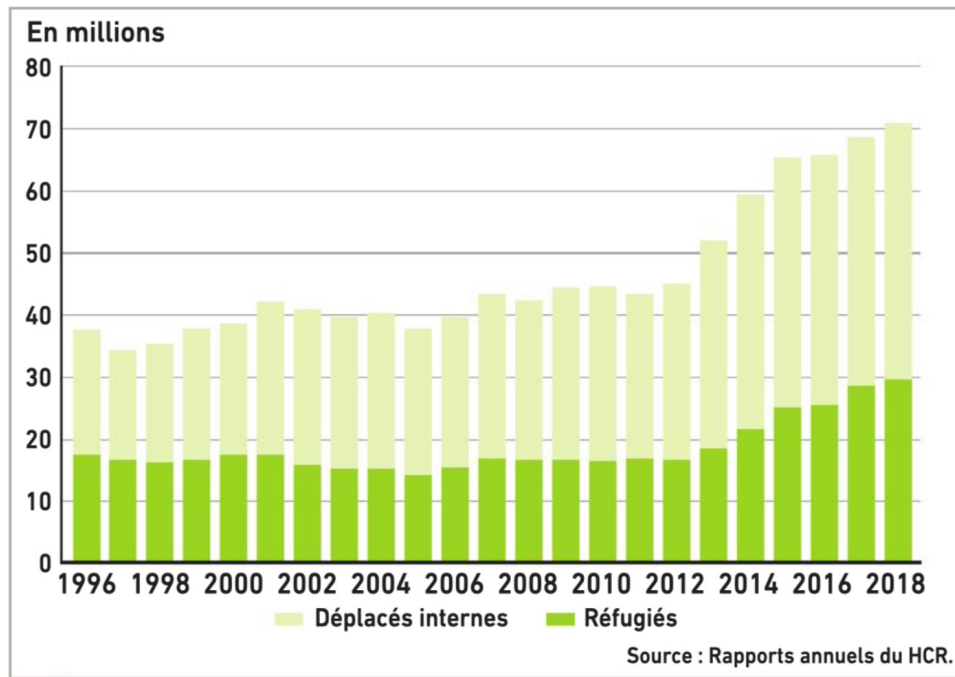


2 Marche de la jeunesse pour le climat le 15 mars 2019
Des étudiants devant le ministère de la Transition écologique à Paris.

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

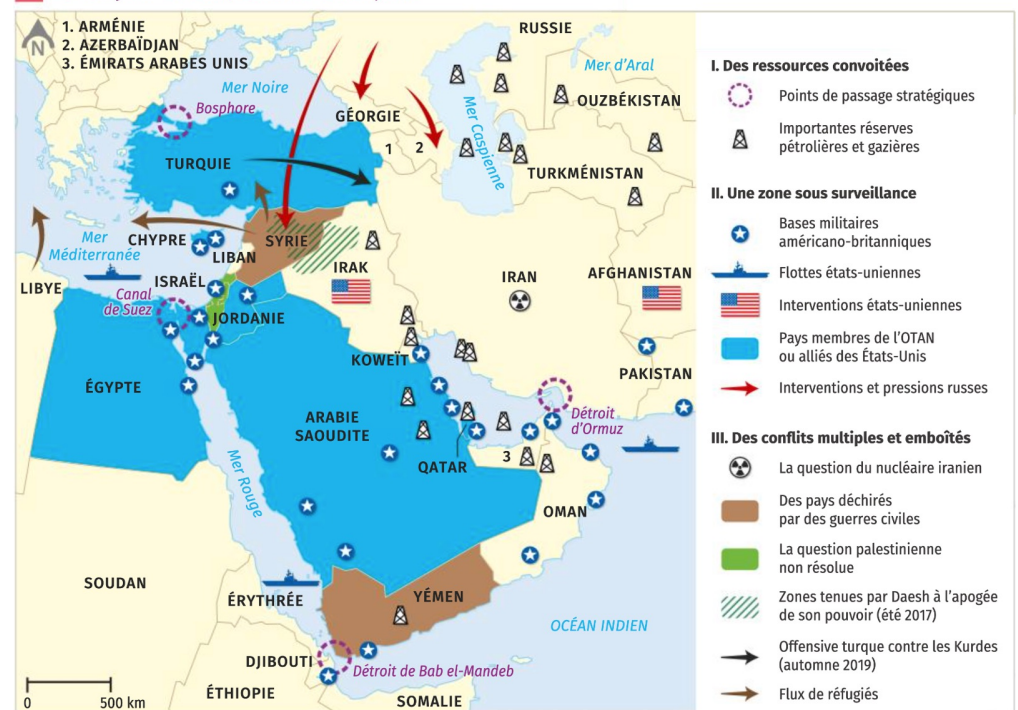
III. Une gouvernance mondiale confrontée à des défis contemporains complexes

C. Une gestion internationale des grands défis migratoires : un monde qui se mure



2 Les réfugiés et les déplacés (1996-2018)

5 Le Moyen-Orient, conflits et enjeux



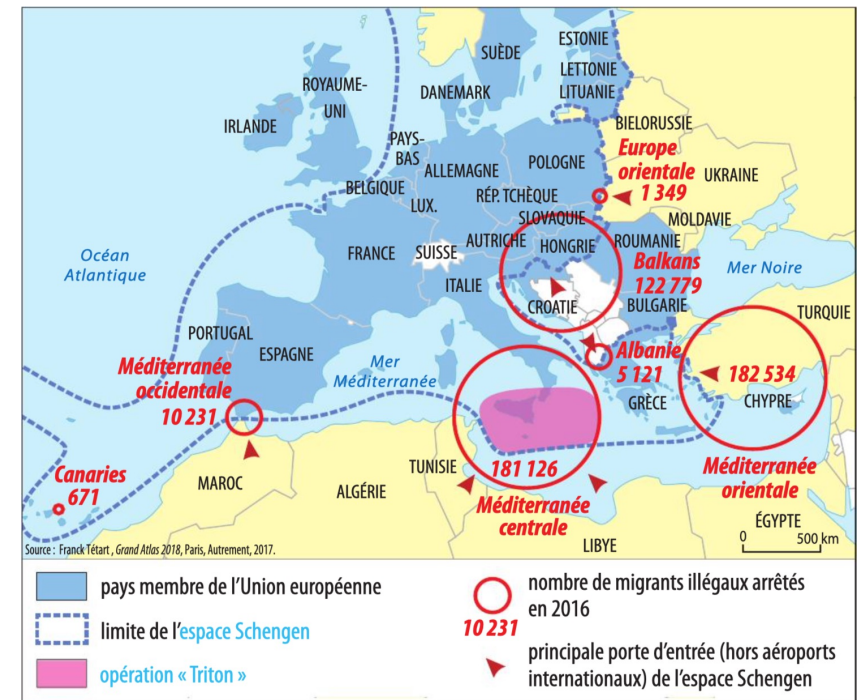
H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

III. Une gouvernance mondiale confrontée à des défis contemporains complexes

C. Une gestion internationale des grands défis migratoires : un monde qui se mure



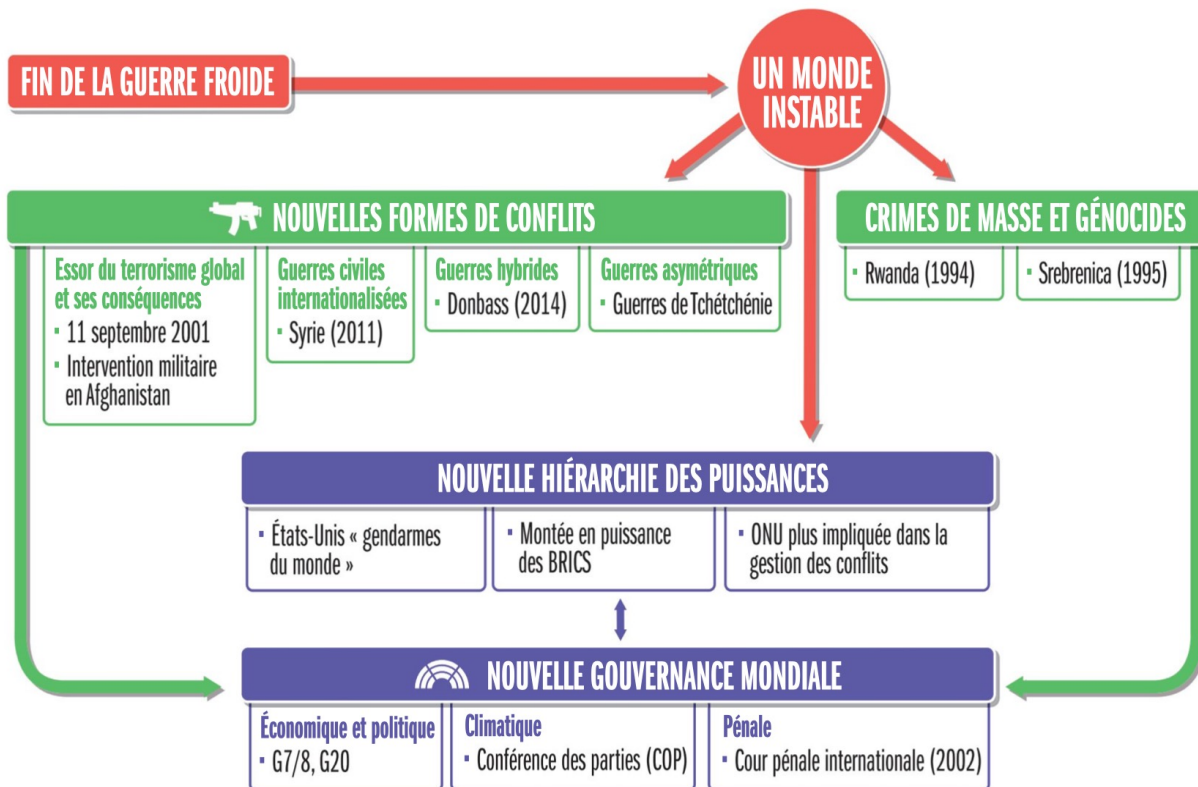
1 L'action du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
Vue du camp de réfugiés de al-Hot, accueillant des populations irakiennes fuyant les combats à Mossoul, Syrie, 2016.



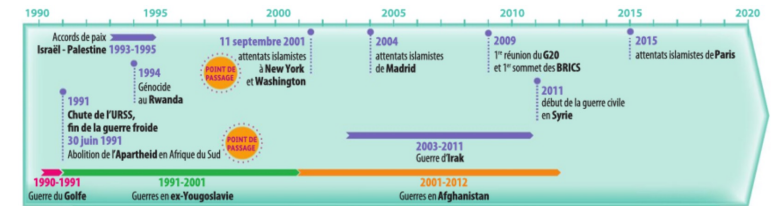
1 L'Europe, une destination privilégiée des réfugiés (2016)

H9 - NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX DEPUIS LES ANNÉES 1990

Schéma bilan



Dates



Personnages



Oussama Ben Laden (1957-2011)

Proche de la famille royale saoudienne, il combat contre l'URSS lors de la guerre d'Afghanistan (1979-1989). Chef du réseau terroriste islamiste Al Qaïda, responsable des attentats du 11 septembre 2001, il est tué en 2011.



George W. Bush (1946-...)

Fils du président George H. Bush, membre du parti républicain, gouverneur du Texas entre 1994 et 1998, il est Président des États-Unis de 2001 à 2009. Ses deux mandats sont marqués par les attentats du 11 septembre 2001.



Nelson Mandela (1918-2013)

Avocat sud-africain, il adhère à l'ANC, un parti luttant contre la ségrégation imposée par la minorité blanche. Mandela est détenu de 1962 à 1990. Prix Nobel de la Paix en 1993, il est Président de l'Afrique du Sud de 1994 à 1998.



Barack Obama (1961-...)

Fils d'un kényan et d'une américaine, il étudie le droit à Columbia et à Harvard. Il est avocat puis professeur de droit. Sénateur démocrate de l'Illinois, il est le premier Président noir des États-Unis entre 2009 et 2017.